

Ecole maternelle J-J. Rousseau
91460 MARCOUSSIS

Compte-rendu du conseil d'école du 14 octobre 2016
(18h15-20h15)

Présents : Mmes RUCHE, GREARD, MACEL AKNIN, ALFILLE (enseignantes), Mme CHAMBRILLON (directrice), Mmes CORDIER et CAILLEAUX (parents indépendants, Mmes SENYK et LEFROU (PEEP), Mme DEVRIENDT (FCPE), Mme BAUER (ATSEM), M. BUSSIERE (conseiller municipal délégué au périscolaire), M. LAVERGNE (directeur ALSH)
Excusé : M. LE FUHR (IEN)

1) Règlement, charte de la laïcité :

Le règlement de l'an passé est reconduit. Le règlement et la charte de la laïcité seront remis aux familles via le cahier de liaison dès le tirage réalisé par la Mairie. Les parents devront en prendre connaissance et s'engager à les respecter.

2) Bilan de la rentrée :

Effectifs :

PS : 29

PS/MS : 26 (18/8)

MS : 30

MS/GS : 27 (8/19)

GS : 29

Personnel :

L'école compte une nouvelle enseignante : Solène LASCOLS qui assure la décharge de la directrice et qui effectue le complément de temps de Mme RUCHE.

Chez les ATSEM, Mélanie BAUER poursuit le remplacement de Sylvie CHARBONNIER et Aline DELIGAT assure actuellement le remplacement de Rosa SOLTANI

La rentrée s'est déroulée sans problème avec moins de pleurs que d'habitude, sans doute du fait du nombre limité d'enfants de petite section nés en fin d'année.

Les enseignantes regrettent que le nombre de parents absents lors de la réunion d'informations de rentrée soit en constante augmentation depuis quelques années.

3) Projet d'école :

Les deux axes principaux mis en œuvre l'an passé vont être poursuivis :

Le premier concerne le langage ; les enseignantes constatent que l'écart existant entre les enfants dans ce domaine est très important et n'évolue pas (surtout au niveau du vocabulaire) malgré le travail mis en place dans les classes.

Le deuxième axe porte sur la citoyenneté, le respect des règles, du matériel et des autres car les enseignantes font de plus en plus souvent face à des soucis d'éducation.

4) Coopérative scolaire :

Mme Chambrillon remercie Mme SENYK qui a accepté de vérifier les comptes de la coopérative scolaire pour l'année 2015/2016. Elle n'a trouvé aucune irrégularité. Ce bilan arrêté au 31 août laisse apparaître un solde créditeur de 3421,60 euros.

Actuellement, après une régie d'avance de 150 euros allouée à chaque enseignante et le paiement de 3 factures, il reste sur le compte 2316,60 euros. L'appel de fonds aux parents va être lancé au retour des vacances de Toussaint. Il est prévu que la coopérative scolaire finance une partie du spectacle de Noël, la part principale étant prise en charge par la Caisse des Ecoles.

Les représentants de parents proposent de renouveler l'opération vente de confiseries de Noël de l'an passé si l'école le souhaite. Mme Chambrillon les en remercie mais pense que cela ne devrait pas être nécessaire.

5) Travaux réalisés et à venir:

Mis à part des petits travaux d'entretien, les interventions principales ont été la pose d'une nouvelle structure de jeux dans la cour pour un coût de plus de 20000 euros et le remplacement du ballon d'eau chaude dans la cuisine.

A prévoir au budget 2017 :

le remplacement du rideau de séparation de la classe de petite section avec le dortoir car il est de plus en plus abîmé

la permutation de la bibliothèque avec la salle des ATSEM

les travaux de mise en sûreté suite au PPMS de ce matin.

6) Temps périscolaire :

Les effectifs sont en augmentation pour la garderie du matin (entre 15 et 25 enfants), du soir (entre 40 et 58), la restauration scolaire (entre 113 et 121) et le mercredi au centre de loisirs (à peu près 10 enfants par niveau dans chaque école). En revanche le nombre d'enfants présents à la garderie du mercredi midi reste très faible.

Pour les N.A.P., l'organisation du forum pour présenter les différentes activités aux enfants de grande section a apporté entière satisfaction ; les activités ont pu démarrer dès le 15 septembre. Le planning des activités faites par chaque enfant est affiché devant chaque classe.

Sauf demande express des parents, les enfants de moyenne section bénéficieront encore d'un temps de repos, pendant les NAP, jusqu'à Noël.

Mme CHAMBRILLON demande que le forum proposés aux enfants de moyenne section soit fait, comme l'an dernier début janvier car les enfants sont souvent très fatigués en décembre et ont vraiment besoin de leur temps de repos.

Depuis le début de l'année, Sonia BROGE (référente du temps périscolaire sur l'école) a dû faire face à de nombreux problèmes d'absences non remplacées.

M. BUSSIERE est conscient du fait et explique qu'il est difficile de trouver des remplaçants surtout quand les personnes n'avertissent pas ou très tardivement de leurs absences ; mais il indique que les normes d'encadrement sont de toutes façons toujours respectées (1 adulte pour 14 enfants en maternelle).

Clément LAVERGNE, qui a pris la succession d'Orana GUEIT HARAD, est en train de travailler sur la restructuration des équipes et essaie de pérenniser au maximum les animateurs sur chaque site (pour favoriser les repères et la sécurité affective des enfants).

Les enseignantes indiquent qu'un certain nombre d'enfants pleurent en arrivant le matin car ils ne veulent pas manger à la cantine. M. BUSSIERE explique que malgré plusieurs remarques faites à la société l'an dernier, la qualité des produits n'est pas toujours excellente malgré une légère amélioration et invite les parents à faire remonter les problèmes.

7) Questions diverses :

Les représentants de parents évoquent le problème de la qualité médiocre de certains articles des fournitures scolaires livrés par le nouveau prestataire.

M. BUSSIERE indique qu'une procédure est en cours avec le service juridique de la Mairie. Les écoles sont invitées à inventorier le stock des produits posant problème et pourront les remplacer prochainement par des articles de qualité supérieure.

D'autre part, les parents demandent confirmation de l'engagement pris par la Mairie lors du conseil d'école du 3 juin dernier de reporter une partie du budget alloué traditionnellement aux classes transplantées, sur le financement d'une « grosse sortie » pour les classes qui en feront la demande. M. BUSSIERE confirme cet engagement.

Mme CHAMBRILLON annonce qu'un exercice de PPMS a eu lieu ce matin dans l'école. Clément LAVERGNE, Sonia BROGE, Marie-Ange AUDO JACQUET, services techniques, Véronique CHAMBRILLON ont pris note des conseils donnés par le gendarme CATTET. Dans l'ensemble, les enfants ont bien réagi.

Les enseignantes indiquent que depuis la rentrée plusieurs enfants se sont fait mal dans la cour, sur « l'arrête » du plan incliné donnant accès aux toilettes et demandent qu'une solution soit envisagée.

Prochain conseil d'école le 24 février à 18h15

FCPE

PEEP

Parents indépendants

Mairie

Directrice